

DELIBERATION N°18/2018

Objet : ACQUISITION

Opération : 18-387 Secteur du château II
Demandeur : LA BAUCHE- Localisation : LA BAUCHE
Portage en cours : 224 000€
Axe d'intervention : Logement
Durée de portage demandée : A déterminer
Modalités : annuités constantes

Le secteur du château de LA BAUCHE concentre l'ensemble des projets de développement de la commune et apporte une certaine centralité à celle-ci. Ainsi, 16 logements sociaux ont été réalisés et 6 sont en cours d'achèvement. Une épicerie – bar, dans les murs du château, au rez-de-chaussée, constitue le seul commerce. Ce commerce de proximité a un rôle prépondérant dans la vie sociale communale. Aussi, lorsque la commune apprend que les deux appartements au-dessus du commerce sont à la vente, elle demande l'intervention de l'EPFL73 afin de les maîtriser.

En effet, à terme la commune souhaiterait faire occuper le reste du rez-de-chaussée du château par des projets commerciaux. Ces deux appartements pourraient servir de logements de fonctions en lien avec ces activités, ou simplement accueillir de nouvelles familles sur le territoire communal. Considérant la situation financière délicate de la commune de La Bauche, Madame LABRUDE, Maire, est invitée à présenter et motiver les engagements que la commune serait prête à prendre.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
LA BAUCHE	A 1154 (lot4)	Le Château	110 m ²	appartement	Ua	190 000€
LA BAUCHE	A1154 (lot5)	Le Château	67 m ²	appartement	Ua	
LA BAUCHE	A1154 (lot1)	Le Château	149.50 m ²	cave	UA	16 000€

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix ci-dessus à la condition expresse de réceptionner la délibération du conseil municipal actant les engagements pris par Madame Le Maire.

Le 5/02/2018
 Le Président
 Jean-Marc LÉOUTRE

VOTE :	
Pour	17
Contre	0
Abstentions	0



Accusé de réception en préfecture
 073-487899056-20180130-DEL18-2018-DE
 Date de télétransmission : 09/02/2018
 Date de réception préfecture : 09/02/2018